

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DES FINANCES

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL

« MEPSP »

PROJET D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION

« PAQUE »

RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE

Période : du 1^{er} octobre 2017 au le 31 décembre 2018

Numéro du Projet	P157922
Numéro du Don	Don TF 0A3052

Sommaire

INFORMATIONS DE BASE SUR LE PROJET	1
TITRE I : EXAMEN DES ETATS FINANCIERS DU PROJET D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION (PAQUE) DON : TF 0A3052	2
ETATS FINANCIERS DU 1 ^{ER} OCTOBRE 2017 AU 31 DECEMBRE 2018.....	6
RELEVES DES DEPENSES AU 31 DECEMBRE 2018.....	9
ETAT JUSTIFICATIF DU COMPTE DESIGNE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018	10
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS.....	11
NOTES ANNEXES AU RELEVÉ DE DEPENSES	19
NOTES ANNEXES A L'ETAT JUSTIFICATIF DU COMPTE DESIGNE.....	20
NOTE SUR LA CONFORMITE DE L'EXECUTION DU PROJET.....	21
TITRE II : ANNEXES AU RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS.....	22

INFORMATIONS DE BASE SUR LE PROJET

I. INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET

Intitulé du projet	Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Éducation (PAQUE)
N° du Don	Don IDA N° TF 0A3052
Date de la signature de l'accord	19 avril 2017
Date de clôture du projet	28 février 2021
Montant du Don IDA	100 000 000 USD
Montant de la contrepartie	0
Coût total du PAQUE	100 000 000 USD
Compte Désigné	N° 1201-5052730-00-94 USD

II. PERSONNEL CLE DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET

Poste	Noms
Assistante Exécutive	WALI BELADE
Responsable financier	MACAIRE TSHIALA
Responsable de Passation des marchés	Yves NGOMA MUZOLA
Auditeur Interne	Norbert BASEKE MOSEY

III. COUT PAR CATEGORIE DE DEPENSES EN MILLIONS

Composante	Montant (M USD)	Structure (%)
Sous-composante		
1. Qualité de l'apprentissage dans l'enseignement primaire : Améliorer l'apprentissage et les conditions d'enseignement	65,500	65,50
1.1 Renforcement du système de développement de l'éducation de la petite enfance dans les provinces ciblées	2,257	
1.2 Renforcement de l'efficacité des enseignants	27,226	
1.3 Appui à la fourniture et à la gestion de matériels pédagogiques : Rendre accessibles et disponibles les manuels scolaires et le matériel pédagogique	36,017	
2. Renforcement de la gestion sectorielle : Améliorer l'évaluation des acquis scolaires, la gouvernance et l'équité	21,800	21,80
2.1 Institutionnalisation de l'évaluation des acquis scolaires et de l'apprentissage	2,488	
2.2 Gouvernance et soutien scolaire : Financement basé sur la performance	18,193	
2.3 Appui à la scolarisation des filles : Promouvoir la scolarisation des filles	1,119	
3. Gestion, suivi et évaluation du Projet	12,700	12,70
3.1 Mise en œuvre et suivi du Projet	8,774	
3.2 Appui aux réformes sectorielles et renforcement des capacités et de la coordination techniques	3,926	
Total	100,000	100,00

**TITRE I : EXAMEN DES ETATS FINANCIERS DU PROJET D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE
L'EDUCATION (PAQUE) DON : TF 0A3052
Période : du 1^{er} octobre 2017 au 31 décembre 2018**

Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (MINEPSP)**Equipe d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Enseignement (PAQUE)**

Croisement des avenues des cliniques et Batetela, derrière le Cabinet du Ministre de l'EPSP

Kinshasa-Gombe

République Démocratique du Congo

*A l'attention de Monsieur Jean Marie MANGOBE BOMUNGO***RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS**

En exécution de la mission que vous nous avez confiée suivant contrat d'audit n° N° ZR-PAQUE-41927-CS-QCBS du 31 janvier 2019, nous venons vous présenter notre rapport d'audit du Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Education (PAQUE) relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, sur :

- les états financiers du projet ;
- les vérifications spécifiques prévues dans les termes de référence, notamment la conformité de l'exécution des projets par rapport aux termes de l'Accord de Don.

I. AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS**OPINION SANS RESERVE**

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Education (PAQUE) pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2018 qui comprennent :

- (i) le Tableau des Ressources et Emplois ;
- (ii) le bilan (une situation patrimoniale indiquant les fonds cumulés du projet, les soldes bancaires, les autres actifs et passifs du projet et les engagements, le cas échéant ;
- (iii) l'état des transactions du Compte Désigné ;
- (iv) les notes sur les états financiers ;
- (v) la liste des actifs immobilisés acquis ou achetés sur fonds du projet (en annexe 2).

À notre avis, les états financiers qui sont joints à ce rapport présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Education (PAQUE) au 31 décembre 2018, conformément aux principes de leur présentation décrits à la note 2 ci-dessous, aux directives de la Banque Mondiale et aux dispositions de l'Accord de Don n° TF 0A3052.

De plus, en ce qui concerne les relevés des dépenses, il existe des pièces justificatives suffisantes pour :

- (a) justifier les demandes de remboursement présentées à l'IDA, et
- (b) identifier les dépenses qui sont éligibles aux termes et dispositions de l'Accord de Don TF 0A3052 conclu entre l'IDA et la République Démocratique du Congo.

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE ET RESTRICTION À LA DIFFUSION ET A L'UTILISATION

Nous attirons l'attention sur le point 2 « Notes aux états financiers », qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les Etats Financiers ont été préparés pour permettre au Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnelle « MEPSP » de se conformer aux dispositions en matière d'informations financières stipulées dans l'Accord de Don. En conséquence, il est possible que les Etats financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à l'EPSP, au Ministère des Finances de la République Démocratique du Congo, à l'IDA et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

FONDEMENT DE L'OPINION SANS RESERVE

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur externe relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et celles qui encadrent l'audit externe et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RESPONSABILITÉS DE LA COORDINATION RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par l'Equipe d'Appui à la Coordination du Projet (EACP). L'Equipe d'Appui à la Coordination est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables décrites à la note 2, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation des états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Il incombe à l'Equipe d'Appui de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière du Projet.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT RELATIVES À L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux procédures de l'IDA et aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du Contrôle Interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons au Comité de Gestion, le cas échéant, au Bailleur ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu de l'état des ressources et emplois, y compris les informations fournies dans les autres rapports, et apprécions si l'état reflète les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

II. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Dans le cadre de l'audit du Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Éducation (PAQUE), nous avons également procédé, conformément aux termes de référence de notre mission, à des vérifications spécifiques en vue de s'assurer de la conformité de l'exécution du projet aux termes de l'Accord de Don n° TF 0A3052 et aux directives de la Banque Mondiale.

Nos vérifications ont porté sur les aspects ci-après (Tdrs § 4) :

- S'assurer que toutes les ressources de la Banque ont été employées conformément aux dispositions de l'Accord de Don TF 0A3052 applicable, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ;
- S'assurer que les acquisitions des biens et services financés ont fait l'objet des marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement applicables, fondés sur les procédures de passation des marchés de la Banque Mondiale et ont été correctement enregistrées dans les livres comptables ;
- S'assurer que les actifs immobilisés du Projet sont réels et correctement évalués et le droit de propriété du Projet ou des bénéficiaires sur les actifs est établi en conformité avec l'accord de financement ;
- S'assurer que les avances faites aux agences d'exécution des activités sont faites correctement et les justifications des avances versées sont faites effectivement et dans les délais ;
- S'assurer du respect des lois et règlement applicables en RD Congo.

Sur la base de notre contrôle et à l'évidence de nos travaux, nous vous signalons le fait suivant :

Au 31 décembre 2018, le taux de réalisation budgétaire annuel est faible. En effet, les réalisations du projet se montent à USD 5,304 millions sur des prévisions de USD 20,685 millions, soit un taux de réalisation de 25 % par rapport à l'objectif annuel et 5 % par rapport à l'objectif de fin de projet. Des mesures idoines devraient être prises afin d'accélérer la consommation du budget.

A l'exception du fait évoqué ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la conformité de l'exécution du Projet aux termes de l'Accord de Don n° TF 0A3052 d'une part, ainsi qu'aux conditions de décaissement et de passation des marchés d'autre part.

Par ailleurs, nous avons relevé des faiblesses dans la mise en œuvre de certaines procédures de contrôle interne. Ces faiblesses, qui ne sont pas de nature à remettre en cause nos différentes opinions ci-haut exprimés, font l'objet d'un rapport séparé adressé au Coordonnateur du Projet.

L'AUDITEUR INDEPENDANT, MGI STRONG NKV
REPRESENTE PAR

Dieudonné MAMPASI
Expert-Comptable ONEC
Réviseur-Comptable IRC
Associate Partner

Le 28 juin 2019.

ETATS FINANCIERS DU 1^{ER} OCTOBRE 2017 AU 31 DECEMBRE 2018

PAQUE - PROJET D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION				
TABLEAUX DES RESSOURCES ET EMPLOIS (MODÈLE III)				
Modèle : 1				
Exercice 2018				
Année finissant le 31/12/2018				
US DOLLAR (USD)				
Page 1/1				
Désignation	NOTES	2018	2017	Cumulatif
SOLDE D'OUVERTURE				
Banques		8 233 845,57		
Compte Désigné		8 233 845,57		
Chèques & titres en circulation				
Caisse		1 646,00		
Caisse		1 646,00		
Caisse DAO				
Total SOLDE D'OUVERTURE		8 235 491,57		
Sous-Total Solde d'ouverture		8 235 491,57		
RESSOURCES				
Avance Compte Désigné			8 500 000,00	8 500 000,00
Réapprovisionnement Compte Désigné	(3.1.1)	2 026 726,03		2 026 726,03
Paielements Directs	(3.1.2)	1 918 299,00		1 918 299,00
Ressources extraordinaires		5 450,00		5 450,00
Recettes DAO	(3.1.2)	5 450,00		5 450,00
Total RESSOURCES		3 950 475,03	8 500 000,00	12 450 475,03
Financement Total		3 950 475,03	8 500 000,00	12 450 475,03
Solde disponible	(3.1)	12 185 966,60	8 500 000,00	12 450 475,03
EMPLOIS				
Qualité de l'apprentissage au primaire	(3.2.1)	1 056 166,61		1 056 166,61
Renforcement de la gestion sectorielle	(3.2.2)	2 539 473,60		2 539 473,60
Gestion, Suivi et Evaluation du Projet	(3.2.3)	1 443 947,71	264 508,43	1 708 456,14
Total EMPLOIS		5 039 587,92	264 508,43	5 304 096,35
Total des dépenses	(3.2)	5 039 587,92	264 508,43	5 304 096,35
Solde disponible moins les dépenses		7 146 378,68	8 235 491,57	7 146 378,68
DIFFERENCE DE CHANGE				
Solde net disponible		7 146 378,68	8 235 491,57	7 146 378,68
Solde de clôture compte spécial				
Compte Désigné	(5.3)	7 143 660,71	8 233 845,57	7 143 660,71
Chèques en circulation		-620,00		-620,00
Caisse	(5.3)	2 382,97	1 646,00	2 382,97
Caisse DAO		955,00		955,00
Total soldes de clôture		7 146 378,68	8 235 491,57	7 146 378,68

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

PAQUE - PROJET D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION			
Bilan – Actif (1/2)			
Modèle : 2			
Bilan - Etat exprimé en US DOLLAR			
Période du 01/01/2018 au 31/12/2018			
Etat au 31/12/2018			
Site : 01			Page 1/2
Libellé	NOTE	31.12.2018	31.12.2017
ACTIF IMMOBILISE	(3.3.1)	3 665 219,89	236 410,43
CHARGES IMMOBILISEES		2 976 251,75	236 410,43
Charges immobilisées		2 976 251,75	236 410,43
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		12 737,34	
Logiciels		12 737,34	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		186 750,30	
Aménagements de bureaux		99 853,30	
Matériels, Mobiliers & Equipements de bureau		86 897,00	
Equipements de laboratoires & bibliothèques			
Mobiliers & Equipements scolaires			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		489 480,50	
Financement PBF		489 480,50	
Dépôts et cautionnements versés			
ACTIF CIRCULANT	(3.3.2)	1 654 975,01	28 415,00
Tiers Débiteurs		1 649 997,01	28 415,00
Charges constatées d'avance		4 978,00	
TRESORERIE - ACTIF		7 146 378,68	8 235 491,57
BANQUES		7 143 040,71	8 233 845,57
Compte désigné TMB		7 143 040,71	8 233 845,57
Compte DAO, garanties, intérêts créditeurs			
CAISSES		3 337,97	1 646,00
Caisse principale		2 382,97	1 646,00
Caisse DAO		955,00	
VIREMENTS INTERNES			
Virements internes			
TOTAL GENERAL		12 466 573,58	8 500 317,00

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Modèle : 2			
Bilan - Etat exprimé en US DOLLAR			
Période du 01/01/2018 au 31/12/2018			
Etat au 31/12/2018			
Site : 01			Page 1/1
Libellé		31.12.2018	31.12.2017
FINANCEMENT		12 450 475,03	8 500 000,00
FINANCEMENTS RECUS		12 445 025,03	8 500 000,00
Avance au Compte Désigné		8 500 000,00	8 500 000,00
Financement DRF		2 026 726,03	
Paievements directs		1 918 299,00	
AUTRES FINANCEMENTS		5 450,00	
Recettes DAO & intérêts créditeurs		5 450,00	
PASSIF CIRCULANT	(3.3.3)	16 098,55	317,00
PASSIF CIRCULANT		16 098,55	317,00
Tiers créditeurs		16 098,55	317,00
Résultat net			
TOTAL GENERAL		12 466 573,58	8 500 317,00

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

RELEVÉS DES DEPENSES AU 31 DECEMBRE 2018

(Montants exprimés en US Dollars)

N° ord	Date de soumission	N° DRF	Montant demandé	Date valeur	Montant (USD)	Ecart
			(a)		(b)	⊖ = (a) - (b)
1	02/10/2017	1	8 500 000,00	04/10/2017	8 499 990,00	10,00
2	22/02/2018	2	243 246,43	24/02/2018	243 236,43	10,00
3	06/07/2018	4	514 158,79	11/07/2018	514 148,79	10,00
4	29/10/2018	5	574 321,54	06/11/2018	574 311,54	10,00
5	24/12/2018	6	694 999,27	28/12/2018	694 984,27	15,00
Total			10 526 726,03		10 525 671,03	55,00

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

ETAT JUSTIFICATIF DU COMPTE DESIGNÉ ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018

POUR LA PERIODE CLOSE LE	NOTE	31.12.2018
Compte n° : 00017 11000 50527300001-33 USD Banque de dépôt : TMB Adresse : 01, Place du Marché Kinshasa/Gombe Don afférent : TF A03052 Monnaie : US Dollars		
Solde d'ouverture au 01.01.2017		0,00
Montants débités		
Don TF A03052 Avance initiale		8 500 000,00
Restitutions opérées par la Banque Mondiale		2 026 726,03
Total débit (a)	(5.1)	10 526 726,03
A déduire (Montants débités)		
Paiements sur compte désigné		3 381 302,35
Total crédit (b)	(5.2)	3 381 302,35
Solde de clôture au 31.12.2018 (c)		7 145 423,68
Banque (Compte Désigné)		7 143 660,71
Caisses		2 382,97
Total Banque + Caisses (d)	(5.3)	7 146 043,68
Opérations en suspens (e)		-620,00
Ecart (f) = (c)-(d)-(e)		0,00

Les notes annexes de (5.1) à (5.3) font partie intégrante des états financiers.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1. BREVE DESCRIPTION DU PROJET

1.1. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a sollicité et obtenu du Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME) les ressources requises pour financer le Projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Éducation (PAQUE), d'un montant de 100 millions de dollars américains (M USD) dont 70 M USD sous forme de part fixe et 30 M USD sous forme de part variable.

Le projet soutient la mise en œuvre de la Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation (SSEF) et il vise à promouvoir la synergie entre les interventions entreprises par l'État, les partenaires de développement et les autres parties prenantes afin de favoriser une utilisation efficace des ressources et de maximiser l'impact dans le secteur. Le projet s'appuie sur le programme d'enseignement primaire de la SSEF et le programme transversal visant l'amélioration de la gestion sectorielle. Plus précisément, le projet soutient la SSEF par les actions suivantes : avancer sur la voie de la scolarisation primaire pour tous ; améliorer l'apprentissage des élèves ; améliorer l'état de connaissance et d'évaluation du secteur et poursuivre les partenariats aux côtés des parties prenantes en partageant les responsabilités.

Afin de minimiser les risques liés à la mise en œuvre et optimiser son impact, PAQUE suivra l'approche du Projet d'Appui à l'Éducation de Base (PROSEB) en axant ses interventions sur neuf provinces des vingt-six provinces du pays, à l'exception des matériels pédagogiques, qui seront distribués au niveau national. Les provinces ciblées par le projet sont les suivantes : Équateur, Sud-Ubangi, Tshuapa, Mongala, Nord-Ubangi, Kasai, Kasai Central, Lomami et Tanganyika. Ces provinces ont été sélectionnées à la suite d'un processus consultatif avec le Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) et le Gouvernement.

1.2. OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs sont les suivants : (i) améliorer la qualité de l'apprentissage dans l'enseignement primaire, et (ii) renforcer la gestion sectorielle.

1.3. LES BENEFICIAIRES DU PROJET

Les bénéficiaires du projet sont les suivants :

- 30 000 enfants âgés de trois à cinq ans préscolarisés, qui bénéficieront de systèmes d'EPE renforcés et d'enseignants formés ;
- 10 millions d'élèves scolarisés dans l'enseignement primaire, qui bénéficieront de manuels scolaires ;
- 3 millions d'élèves bénéficieront d'un meilleur enseignement grâce à la formation d'inspecteurs, de chefs d'établissement et d'enseignement.

1.4. LES COMPOSANTES DU PROJET

Le projet comporte trois composantes :

- Composante 1 : Qualité de l'apprentissage dans l'enseignement primaire ;
- Composante 2 : Renforcement de la gestion sectorielle ;
- Composante 3 : Gestion, suivi et évaluation du projet.

1.4.1. Composante 1 : Améliorer la qualité de l'apprentissage dans l'enseignement primaire (65,5 millions)

Cette composante vise à améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans l'enseignement primaire grâce à un environnement éducatif favorable, rendu possible par le renforcement de l'EPE, l'amélioration de la formation et de l'appui aux enseignants, ainsi que par la fourniture de supports didactiques.

Sous-composante 1.1 : Renforcement du système d'EPE pour une prestation de services de qualité (2,2 millions USD)

Cette sous-composante vise à renforcer la prestation de services d'éducation de la petite enfance grâce à : i) l'établissement de normes de qualité nationales ; et (ii) des interventions pour améliorer les compétences des enseignants en EPE.

Sous-composante 1.2 : Amélioration de l'efficacité des enseignants (27,2 millions USD)

De manière holistique, le Projet proposé appuiera l'amélioration de l'efficacité des enseignants dans les trois domaines suivants : i) formation des enseignants ; (ii) appui aux enseignants ; et (iii) gestion des enseignants.

Sous-composante 1.3 : Soutien à la chaîne d'approvisionnement en supports didactiques et pédagogiques (36,1 millions USD)

L'appui de cette sous-composante portera sur deux volets : Fournir et distribuer des supports didactiques et pédagogiques afin d'améliorer la lecture/l'écriture et le calcul pendant les premières années de l'enseignement primaire¹ ; et renforcer la pérennité de la chaîne d'approvisionnement en manuels scolaires.

1.4.2. Composante 2 : Renforcement de la gestion du secteur (21,8 millions)

Cette composante vise à améliorer la connaissance de la performance du secteur et à mettre en place des systèmes de redevabilité pouvant être mis à profit pour améliorer les résultats scolaires au niveau de l'école, en mettant un accent particulier sur l'apprentissage des filles. Parallèlement, la composante opérationnalise une position stratégique préconisée par la SSEF pour améliorer la qualité de l'éducation : il s'agit de s'appuyer sur des initiatives au niveau de l'école et sur le recours à des incitations pour rehausser la performance.

Sous-composante 2.1 : Institutionnalisation de l'évaluation standardisée de l'apprentissage des élèves (2,5 millions USD)

En dépit de la haute priorité accordée par le Gouvernement à l'évaluation de l'apprentissage des élèves, la capacité actuelle pour mener des évaluations et exploiter les résultats pour éclairer les politiques est faible.

Sous-composante 2.2 : Institutionnalisation de la redevabilité dans la chaîne d'appui administratif et pédagogique au moyen de l'approche/du programme de financement basé sur la performance (FBP) (18,2 millions USD)

Cette sous-composante renforce les interventions lancées dans le cadre du PROSEB afin d'améliorer la redevabilité des bureaux administratifs en matière d'appui aux écoles, dans le but de promouvoir la qualité et l'équité dans l'éducation.

Dans le cadre du Projet, un programme de FBP sera mis au point pour inciter à la réalisation de résultats spécifiques de la part (i) des bureaux fournissant un appui administratif et pédagogique aux écoles ; et (ii) des écoles dans la mise en œuvre de leur PDE. Un processus de contractualisation sera mis en place entre les agences d'achat de performance, d'une part, et les bureaux administratifs et les écoles, d'autre part.

1.4.3. Composante 3 : Gestion, suivi et évaluation du programme (12,7 millions USD)

Au niveau du programme/Projet. Le Projet appuiera les activités visant à assurer la mise en œuvre et la coordination efficaces du Projet et le suivi et l'évaluation de ses résultats. Des services de conseil seront fournis pour élargir les connaissances sur les sujets de base et le travail d'évaluation. L'appui s'adresse principalement aux directions techniques du MEPSP chargées de la mise en œuvre du Projet et à leurs sous-divisions au sein d'unités décentralisées.

¹ Afin de couvrir les quatre matières principales des trois premières années de l'enseignement primaire, le projet doit fournir des manuels scolaires selon un ratio manuel/nombre d'élèves de 1/2. Les guides des enseignants suivront un ratio guide/enseignant de 1/1.

1.5. MISE EN ŒUVRE DU PAQUE

Les organes du Projet sont les suivants :

1.5.1. Le Comité de Pilotage est composé par les membres suivants :

- Le Ministre de l'Enseignement Primaire Secondaire et initiation à la nouvelle citoyenneté, Président ;
- Le Ministre du Budget ;
- Le Ministre du Plan ;
- Le Ministre des Finances ;
- Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;
- Le Ministre de l'Enseignement Technique et Professionnel ;
- Le Secrétariat Permanent d'Appui et de Coordination du Secteur de l'Éducation (SPACE) ;
- L'Agence de coordination des bailleurs ;
- Le Représentant des Associations des Parents d'Élèves
- Le Secrétaire Général du MEPSINC, Secrétaire du Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage se réunit deux fois par an sous la présidence du Ministre de l'EPSINC : (i) au début de l'année afin d'approuver les programmes annuels d'activités budgétisés ; et (ii) au début du second semestre scolaire pour évaluer les avancées de la mise en œuvre et appliquer les décisions importantes relatives au projet. La Banque Mondiale sera invitée aux réunions du CP en qualité d'observateur.

Le Comité de Pilotage a notamment pour mission de :

- fixer les orientations politiques et stratégiques nationales de la SSEF ;
- assurer la supervision globale de la mise en œuvre de la SSEF ;
- adopter les Plans de Travail, Budgets et rapports annuels ;
- garantir la mise à disposition et le décaissement, par le Gouvernement, des ressources nécessaires à l'exécution des activités de mise en œuvre de la SSEF ;
- valider les cadres budgétaires du secteur de l'éducation.

1.5.2. Equipe de mise en œuvre du projet qui comprend :

- Le Secrétariat Général du MESP ;
- Le SPACE ;
- le Comité Technique National ;
- La Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics.

1.5.3. Les organes consultatifs

1.5.4. Les Directions Stratégiques

CATEGORIES DE DEPENSES ELIGIBLES

Le projet est financé à hauteur de 100 million dollars E.U. du Partenariat Mondial pour l'Education.

TF A3052

Catégorie	Montant du Financement alloué (en \$US)	Pourcentage des dépenses à financer (taxes comprises)
Fournitures, travaux, formation, frais de fonctionnement, services autres que les services de consultants et services de consultants		
(a) au titre des parties A.1 (a), A.2 (a)(i) et (iv), A.2 (b) et (c), A.3 (a)(i), A.3 (c), B.1, B.2 (ii), (iii) et (iv), B.3, et C du Projet	56 000 000	100 %
(b) au titre des Sous-projets	30 000 000	100 %
(2) Subventions du FBP de la Partie B.2. (i) du Projet	14 000 000	100 % des montants payés par le Bénéficiaire pour les Subventions de FBP
MONTANT TOTAL	100 000 000	

Le projet est financé à travers un trust fonds du Partenariat Mondial pour l'Education (PME), dont la Banque Mondiale est l'entité de supervision.

NOTE 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers du PAQUE ont été préparés suivant les règles et principes d'établissement et de présentation des comptes en vigueur dans l'espace OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) en tenant compte de quelques spécificités liées à la nature du Projet.

Ces états financiers qui rendent compte de l'exécution des opérations de gestion du PAQUE comprennent essentiellement :

- le bilan au 31 décembre 2018 ;
- le tableau des ressources emplois cumulés au 31 décembre 2018 ;
- l'état de justification du Compte Désigné ;
- et les annexes et d'autres notes fournissant les détails et explications des principaux postes des états financiers.

(i) Monnaie de tenue de la comptabilité

La comptabilité du Projet est tenue en US Dollars. Ainsi les opérations libellées en monnaie locale et en devises autres que le dollar US sont converties au cours du jour de leur réalisation avant leur comptabilisation.

(ii) Méthodes d'évaluation

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle du coût historique.

(iii) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût historique (*coût d'achat y compris les frais annexes tels que le transport, les frais d'installation et de mise en service*). Aussi, le Projet ne pratique pas de dotations aux amortissements pour la simple raison que la constatation des charges d'amortissements ne constitue pas une information financière et comptable suffisamment pertinente pour justifier les travaux supplémentaires de calculs et de comptabilisation des amortissements. La notion de dépenses d'investissement prime sur la notion de charge.

2.2. Retrait des fonds

Les retraits des fonds se font à partir de deux modes notamment :

- **Compte désigné**

Les dépenses éligibles font l'objet des demandes de retrait de fonds transmises à l'Association Internationale de Développement pour la constitution du fonds de roulement dans le compte désigné.

- **Paiements Directs**

Les demandes de paiement direct sont adressées à l'IDA qui procède à un transfert de fonds directement en faveur des fournisseurs et/ou consultants à concurrence du montant des dépenses éligibles.

Conformément au Protocole d'Accord signé entre la République Démocratique du Congo et le Fonds IDA, le Ministère des Finances a ouvert un compte bancaire à TMB pour le financement des activités du Projet.

NOTE 3. RESSOURCES ET EMPLOIS DU PROJET

3.1. RESSOURCES DU PROJET

Les ressources totales mobilisées par le projet au cours de la période s'élèvent à USD 3,950 millions et se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	Réf	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Avance initiale	(3.1.1)	8 500 000,00	8 500 000	0,00
Fonds reçus DRF	(3.1.1)	2 026 726,00		2 026 726,00
Paiement direct	(3.1.2)	1 918 299,00		1 918 299,00
Recettes DAO	(3.1.3)	5 450,00		5 450,00
S/total Ressources de la période		12 450 475,00	8 500 000	3 950 475,00

3.1.1. Fonds reçus DRF

Les fonds reçus de l'IDA dans le compte désigné du projet PAQUE durant la période sous revue s'élèvent à USD 10 526 726 et, se présentent comme suit :

DATE	N° DRF	LIBELLE	MONTANT EN USD
03-oct-17	001	Avance initiale	8 500 000,00
23-Feb-2018	002	Reconstitution	243 246,43
10-juil-18	004	Reconstitution	514 158,79
05-nov-18	005	Reconstitution	574 321,54
27-Dec-2018	006	Reconstitution	694 999,27
TOTAL			10 526 726,03

3.1.2. Fonds reçus DPD

Les montants payés directement par l'IDA aux prestataires du projet en USD 1,918 millions sont détaillés comme suit :

PAIEMENTS DIRECTS				
N° d'ordre	N° DEMANDE	DATE VALEUR	BENEFICIAIRE	MONTANT en USD
1	003	05-Jul-2018	CORDAID	1 918 299
TOTAL				1 918 299

3.1.3. Autres ressources

Les autres ressources sont constituées des recettes provenant de la vente des dossiers d'appel d'offres ainsi que les intérêts créditeurs sur le compte désigné durant la période 2018. Elles se présentent comme suit :

- (i) les recettes des ventes DAO de USD 5 450 ;
- (ii) les intérêts créditeurs de USD 0.

3.2. LES EMPLOIS DU PROJET (TER)

Les emplois du Projet se détaillent par composante comme repris ci-dessous :

Rubriques	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Qualité de l'apprentissage au primaire	1 056 166,61	0,00	1 056 166,61
Renforcement de la gestion sectorielle	2 539 473,60	0,00	2 539 473,60
Gestion, suivi et Evaluation du projet	1 708 456,14	264 508,43	1 443 947,71
Total	5 304 096,35	264 508,43	5 039 587,92

3.2.1. Qualité de l'apprentissage au primaire

Les dépenses enregistrées dans la composante « Qualité de l'apprentissage au primaire » se détaillent comme suit :

Rubriques	31.12.2018	31.12.2017	VARIATION
Renforcement du système de développement de l'éducation pour un service de qualité	35 364,00	0,00	35 364,00
Renforcement de l'efficacité des enseignants	608 475,61	0,00	608 475,61
Appui à la fourniture et à la gestion de matériels pédagogiques	412 327,00	0,00	412 327,00
Sous total Qualité et apprentissage au primaire	1 056 166,61	0,00	1 056 166,61

3.2.2. Renforcement de la gestion sectorielle

Les dépenses enregistrées dans la composante « Renforcement de la gestion sectorielle » se détaillent comme suit :

Rubriques	31.12.2018	31.12.2017	VARIATION
2.1 Institutionnalisation de l'évaluation des acquis scolaires	147 677,09	0,00	147 677,09
2.2 Gouvernance et soutien scolaire, financement basé sur la pédagogie	2 132 323,51	0,00	2 132 323,51
2.3 Appui à la scolarisation des filles	259 473,00	0,00	259 473,00
Total Renforcement de la gestion sectorielle	2 539 473,60	0,00	2 539 473,60

3.2.3. Gestion, Suivi et Evaluation du Projet

Les dépenses enregistrées dans la composante « gestion, Suivi et évaluation » se détaillent comme suit :

Rubriques	31.12.2018	31.12.2017	VARIATION
3.1 Mise en œuvre et suivi du projet	1 708 456,14	264 508,43	1 443 947,71
Gestion, suivi et évaluation du projet	1 708 456,14	264 508,43	1 443 947,71

3.3. NOTES DU BILAN

3.3.1. Actif immobilisé

Les actifs immobilisés se détaillent comme suit :

Libellés	31.12.2018	31.12.2017	Variation
(1) Charges immobilisées	2 976 251,75	236 410,43	2 739 841,32
(2) Logiciels	12 737,34	0,00	12 737,34
(3) Aménagements de bureaux	99 853,30	0,00	99 853,30
(4) Matériels, Mobiliers & Equipements de bureau	86 897,00	0,00	86 897,00
(5) Financement PBF	489 480,50	0,00	489 480,50
Total	3 665 219,89	236 410,43	3 428 809,46

(1) Les charges enregistrées au courant de l'exercice ont été directement reportées à l'actif du bilan sur la ligne « Charges immobilisées » par affectation du résultat afin de maintenir l'équilibre du bilan.

Ce compte enregistre (i) les charges d'exploitation du Projet ; (ii) les dépenses effectuées pour les ateliers et séminaires notamment la mise à niveau des Inspecteurs Encadreurs du primaire dans les Provinces du Tanganyika et Lomami en vue de la constitution des réseaux d'écoles de proximité (REP) ; la poursuite des ateliers de lancement du Projet à Kalemie, les ateliers de relecture des manuels en langues nationales ; (iii) les dépenses des études de prospection des sites d'installation des Instituts de Formation des Maîtres ; (iv) le montant payé à titre d'honoraires aux consultants chargé de la restructuration de la DIFORE-BG et SERNAFOR, celui chargé de la mise en œuvre du schéma logistique national de distribution des supports pédagogiques et aussi du Coordonnateur de la CIEAS ;

- (2) Ce compte enregistre les dépenses effectuées au titre de la mise à jour du logiciel « TOM2PRO » ainsi que la formation à son utilisation optimale ;
- (3) Il s'agit du montant engagé pour la réhabilitation du bâtiment devant abriter le bureau de la Cellule Indépendante d'Evaluation des Acquis Scolaires (CIEAS) et les dépenses d'aménagement de la logette ;
- (4) Coût d'acquisition des deux véhicules, desktop et imprimante, split, quelques mobiliers ;
- (5) Ce compte enregistre l'équivalent des sommes justifiées par CORDAID sur l'avance reçue pour la mise en œuvre de l'approche de financement basé sur la performance (PBP) dans le secteur de l'éducation.

3.3.2. Actif circulant : 1 654 975,01

AU 31 décembre 2018, les actifs circulants se détaillent comme suit :

Libellé	Montant en USD
Tiers débiteurs	
CORDAID	1 642 423,01
Personnel	1 014,00
Débiteurs divers	6 560,00
Sous total tiers débiteurs	1 649 997,01
Charges constatées d'avance	4 978,00
TOTAL	1 654 975,01

- CORDAID : 1 642 423,01 : Avance reçue pour la mise en œuvre de l'approche de financement basé sur la performance (FBP) non justifiée ;
- Personnel : 1 014,00 : Provision de mission à justifier ;
- Débiteurs divers : 6 560,00 : Avances accordées pour des missions réalisées à la fin de l'année non encore justifiées.

Ces avances sont détaillées comme suit :

Libellé	Montant en USD
ETUKUMALO INOLA	198,00
KUMAKINGA NGUNGA	25,00
LUMEMBE TAMBWE	113,00
MAKENGA KAYALA EDO	2 199,00
MONDONGA BEKO Herman	317,00
MONSENGO BENO	2 199,00
MUNSYA	100,00
NTOLANI RAYMOND LUAMBA	154,00
WAHEMA	1 255,00
TOTAL	6 560,00

- Charges constatées d'avance : 4 978,00 : Concerne le carburant du personnel pour le mois de Janvier 2019.

3.3.3. Passif Circulant: 16 198,55

Ce montant est composé de :

RUBRIQUES	31.12.2018	31.12.2017	VARIATION
Fournisseurs et comptes rattachés	15 185,55	0,00	15 185,55
Personnel	6,00	0,00	6,00
Créditeurs divers	907,00	0,00	907,00
TOTAL	16 098,55	0,00	16 098,55

Fournisseurs et comptes rattachés : 15 185,55. Il s'agit du montant d'acquisition du logiciel Tom²pro et la garantie à rembourser au prestataire CMMA. Ce montant est détaillé de la manière suivante :

LIBELLE	Montant en USD
SOCIETE TOMATE	12 737,34
CMMA	2 448,21
TOTAL	15 185,55

Les débiteurs divers se détaillent comme suit :

LIBELLE	Montant en USD
BOPORE MELAW PAUL	301,00
OSAKO KALONDA	423,00
OTTO MICHEL	183,00
Total	907,00

NOTES ANNEXES AU RELEVÉ DE DEPENSES

NOTE 4. RELEVÉS DES DEPENSES

Au cours de la période sous revue, la Coordination a établi cinq (5) DRFs pour le réapprovisionnement du compte spécial pour un montant total s'élevant à USD 10,526 millions.

Ce montant correspond aux dépenses justifiées et remboursées par la Banque Mondiale. Le tableau ci-dessous résume la situation des décaissements obtenus de l'IDA au cours de la période :

N° ord	Date de soumission	N° DRF	Montant demandé	Date valeur	Montant en USD	Ecart
			(a)		(b)	Ⓒ = (a) - (b)
1	02/10/2017	1	8 500 000,00	04/10/2017	8 499 990,00	10,00
2	22/02/2018	2	243 246,43	24/02/2018	243 236,43	10,00
3	06/07/2018	4	514 158,79	11/07/2018	514 148,79	10,00
4	29/10/2018	5	574 321,54	06/11/2018	574 311,54	10,00
5	24/12/2018	6	694 999,27	28/12/2018	694 984,27	15,00
Total			10 526 726,03		10 526 671,03	55,00

NOTES ANNEXES A L'ETAT JUSTIFICATIF DU COMPTE DESIGNÉ

5.1. RECONSTITUTION OPEREE PAR L'IDA

Cette rubrique abrite les réapprovisionnements effectués sur la période par l'IDA au profit du compte spécial. En 2018, le compte spécial a enregistré des transferts de l'IDA de USD 10,526 millions retracés dans le relevé du compte du Projet auprès de l'IDA (client connexion) ainsi que sur le relevé du compte Désigné logé à la Trust Merchant Bank.

5.2. RELEVES DES RETRAITS AU VU DES RELEVES DE DEPENSES

Le montant de USD **3,381 millions** figurant dans l'état justificatif du compte spécial représente le total des dépenses effectuées sur le compte spécial au cours de la période sous revue. Ces dépenses ont été effectuées soit directement par banque, soit par caisse.

5.3. SOLDE DU COMPTE SPECIAL

Au 31 décembre 2018, les fonds disponibles du projet se présentent comme suit :

DESIGNATION	31.12.2018
Banque TMB	7 143 660,71
Caisse Bailleur	2 382,97
Total Disponibilités (2)	7 146 043,68

Le solde du compte spécial a été rapproché à l'extrait du compte N° 1201-5052730-00-94 USD arrêté au 31 décembre 2018 et, le solde compte caisse au procès-verbal au 31 décembre 2018.

NOTE SUR LA CONFORMITE DE L'EXECUTION DU PROJET

EXAMEN DU RESPECT DES CONDITIONS DE L'ACCORD DE DON

Nous avons examiné les conditions de l'Accord de Don n° TFOA3052. Il s'agit de vérifier la correcte application des conditions définies dans l'Accord de Don au niveau du financement des activités admissibles par catégorie de dépenses ainsi qu'au niveau des clauses financières et des critères d'éligibilité.

EXAMEN DU RESPECT DES REGLES ET DES PROCEDURES

Il s'agit des règles et procédures consignées dans l'Accord de Don. Nos travaux ont consisté à vérifier :

- ✓ le respect général des règles et procédures applicables généralement aux Projets de Développement financés par la Banque Mondiale ;
- ✓ le respect des règles et procédures particulières stipulées dans l'Accord de Don, notamment :
 - les directives en matière d'acquisition des travaux, biens et services ;
 - les directives sur la gestion financière du Projet ;
 - les règles et principes sur la bonne gouvernance.

EXAMEN DU RESPECT DES CONDITIONS DE DECAISSEMENT

L'objectif est de s'assurer que :

- ✓ les procédures de décaissement sont correctement suivies ;
- ✓ les décaissements sont appuyés par des pièces justificatives et sont correctement autorisés ;
- ✓ les relevés de dépenses et les demandes de décaissement représentent les mêmes informations ;
- ✓ les fonds décaissés ne sont pas utilisés à des fins autres que celles prévues par l'Accord de Don.

TITRE II : ANNEXES AU RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS

ANNEXE 1 : RECONCILIATION DES FONDS

A. FONDS RECUS PAR PAQUE					B. FONDS DECAISSES PAR IDA					
N° ord	N° DEMANDE	BENEFICIAIRE	Montant en USD	Date valeur	N° DRF	BENEFICIAIRE	Montant demandé	Date valeur	Ecart	METHODE DE DECAISEMENT UTILISE
1	DRF 001	PAQUE V/S IDA	8 499 990,00	04/10/2017	DA-D 001	PAQUE V/S IDA	8 500 000,00	04/10/2017	10,00	Appro Compte Désigné
2	DRF 002	PAQUE V/S IDA	243 236,43	24/02/2018	DA-D 002	PAQUE V/S IDA	243 246,43	24/02/2018	10,00	Appro Compte Désigné
3	DRF 004	PAQUE V/S IDA	514 148,79	11/07/2018	DA-D 004	PAQUE V/S IDA	514 158,79	11/07/2018	10,00	Appro Compte Désigné
4	DRF 005	PAQUE V/S IDA	574 311,54	06/11/2018	DA-D 005	PAQUE V/S IDA	574 321,54	06/11/2018	10,00	Appro Compte Désigné
5	DRF 006	PAQUE V/S IDA	694 984,27	28/12/2018	DA-D 006	PAQUE V/S IDA	694 999,27	28/12/2018	15,00	Appro Compte Désigné
		Total	10 526 671,03				10 526 726,03		55,00	

L'Ecart de USD 55, c'est des sommes prélevées par la banque. Elles ont été comptabilisées en frais bancaires.

A. FONDS RECUS PAR PAQUE					B. FONDS DECAISSES PAR IDA					
N° ord	N° DEMANDE	BENEFICIAIRE	Montant en USD	Date valeur	N° DPD	BENEFICIAIRE	Montant demandé	Date valeur	Ecart	METHODE DE DECAISEMENT UTILISE
1	DA-D 003	CORDAID V/S IDA	1 918 299,00	05/07/2018	DA-D 003	CORDAID V/S IDA	1 918 299,00	05/07/2018	0	Paiement Direct
		Total	1 918 299,00				1 918 299,00			

ANNEXE 2 : LISTE DES ACTIFS IMMOBILISES

INVENTAIRE DES IMMO AU 31/12/2018

CPTÉ GENE	Numéro	Libellé	Date d'acquisition	Date de Mise en Service	Valeur d'acquisition(USD)	Emplacement	Etat	Financement(1)
244100								
	1800002	Chaise bureau	24/05/2018	24/05/2018	250	SPACE/Chargé de formation	Bon	01
	1800003	Split comptable	06/06/2018	06/06/2018	500	Comptabilité/Paul	Bon	01
	1800004	Split SE	06/06/2018	06/06/2018	500	SSE	Bon	01
	1800005	Split	06/06/2018	06/06/2018	500	RPM	Bon	01
	1800006	Split	06/06/2018	06/06/2018	850	Salle de réunion	Bon	01
	1800007	Centrale téléphonique	06/06/2018	06/06/2018	4 937	Salle de réunion	Bon	01
		<i>Sous total</i>			<i>7 537</i>			
244200								
	1800001	Desktop Pro one	27/01/2018	27/01/2018	1 340	Comptable	Bon	01
	1800008	Imprimante laser	23/10/2018	23/10/2018	250	DIFORE	Bon	01
	1800012	Imprimante HP	21/11/2018	21/11/2018	425	SPACE/Expert Planification	Bon	01
		<i>Sous total</i>			<i>2 015</i>			
244400								
	1800009	Chaise bureau	23/10/2018	23/10/2018	185	DIFORE	Bon	01
	1800010	Chaise visiteur1	23/10/2018	23/10/2018	80	DIFORE	Bon	01
	1800011	Chaise visiteur	23/10/2018	23/10/2018	80	DIFORE	Bon	01
		<i>Sous total</i>			<i>345</i>			
245100								
	1800013	Véhicule Fortuner	04/12/2018	04/12/2018	38 500	EACP	Bon	01
	1800014	Véhicule Fortuner	04/12/2018	04/12/2018	38 500	EACP	Bon	01
		<i>Sous total</i>			<i>77 000</i>			
		TOTAL GENERAL			86 897			

ANNEXE 3 : LETTRE D’AFFIRMATION

République Démocratique du Congo
**Ministère de l’Enseignement Primaire, Secondaire
et Professionnel**
SECRETARIAT GENERAL



PROJET D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION

Kinshasa, le 27 juin 2019

N/Réf : MINEPSP/PAQUE/WB/JK/ 029 /2019

A l'attention de Monsieur Dieudonné MAMPASI,

Associate Partner Strong NKV
1430, Colonel Ebeya Street
Building ICM- 3rd floor
P.O Box 16713 Kinshasa 1
République Démocratique du Congo

Concerne : Lettre d'affirmation aux états financiers du PAQUE pour l'exercice clos au 31 décembre 2018

Monsieur,

Dans le cadre de la certification des comptes du Projet d'Amélioration de la Qualité d'Education (PAQUE), financé par le Don TF0A3052 pour la période allant du 1^{er} octobre 2017 au 31 décembre 2018, et en conformité avec les normes professionnelles applicables dans votre profession, l'Equipe d'Appui à la Coordination du Projet (EACP) vous adresse la présente lettre d'affirmation.

En tant que responsable de l'établissement des comptes, de la conception et de la mise en œuvre des systèmes comptables et de contrôle interne destinés notamment à prévenir et détecter les fraudes et erreurs, nous vous confirmons, au mieux de notre connaissance et de notre bonne foi, les déclarations suivantes :

1. L'ensemble de la comptabilité et de la documentation y afférente ainsi que tous les contrats ayant ou pouvant avoir une incidence significative sur les comptes annuels, et tous les procès-verbaux de différentes réunions ont été mis à votre disposition.
2. Toutes les opérations de la période ont été régulièrement enregistrées dans nos livres.
3. Nous vous avons communiqué notre appréciation sur le risque que les comptes annuels puissent comporter des anomalies significatives résultant de fraudes.
4. Nous vous avons communiqué tous les éléments en rapport avec les revues effectuées par la Banque Mondiale, ainsi que toute autre information vous permettant d'émettre votre opinion sur les états financiers.

Croisement des avenues BATETELA et Cliniques (derrière le cabinet du Ministre de l'EPS-INC)
Commune de la Gombe

Tel : 00243 971724738

Email : paque.rdc@gmail.com

5. Nous n'avons connaissance :

- d'aucune demande, rapport, avis ou position émanant d'organismes officiels de contrôle (Direction Générale des Impôts, etc.) dont le contenu pourrait avoir une incidence significative sur la présentation et les méthodes d'évaluation de nos états financiers;
 - d'aucune violation ou infraction aux lois et règlements en vigueur en République Démocratique du Congo, ainsi qu'aux directives de la Banque Mondiale dont l'incidence pour notre entité serait telle que ces faits devraient être mentionnés en annexe ou, le cas échéant, faire l'objet d'une opinion ;
 - d'aucune affaire litigieuse ou contentieuse significative en cours qu'une action légale ou judiciaire pourrait éventuellement être intentée contre nous, et qui ne serait pas comptabilisée ou devrait faire l'objet d'une note dans l'annexe aux états financiers ;
6. Postérieurement à la date de clôture des états financiers, il n'est survenu aucun événement nécessitant un ajustement des comptes annuels ou une mention dans l'annexe.
7. Toutes les informations comptables et financières adressées ou mises à la disposition de la Banque Mondiale à l'occasion de leur contrôle vous ont été communiquées.

De façon plus globale, nous estimons avoir pris en considération toutes les informations en notre possession pour que ces états financiers présentent fidèlement la situation financière ainsi que les résultats de notre entité.

Veillez agréer, Monsieur l'Associé Partner, l'assurance de notre considération distinguée.

Wali BELADE BOBOZO

Assistante Exécutive du SG chargée du PAQUE



Croisement des avenues BATETELA et Cliniques (derrière le cabinet du Ministre de l'EPS-INC)
Commune de la Gombe

Tél : 00243 971724738

Email : paque.rdc@gmail.com